

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS
BUDGETAIRES 2016 & 2017
(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

VERSION DEFINITIVE

Mai 2020

Marché N°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	28/10/2019
Rapport provisoire	19/11/2019
X Rapport définitif	26/05/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo
– 02 BP 1913 Cotonou_Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Rue MAOGA HOUNTIGOME LOME
– 06 BP 60535 Lomé Tel (00228) / 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES (France) Tél : (33)0781018628

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0074633-00

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	13
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	13
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés.....	13
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	14
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	14
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité.....	15
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	20
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	20
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	20
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	20
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	21
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes	23
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	24
8.5.	Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés.....	26
IX.	ANNEXES	27

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

**08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76
Cotonou (Rép. du Bénin)**

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° N°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 1), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante, et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;

- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 26 mai 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	6	1 519 577 074
	Marchés de la population mère	7	1 551 952 074
	%	85,71%	97,91%
2017	Marchés audités	4	530 463 223
	Marchés de la population mère	7	619 354 206
	%	57,14%	85,65%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MESRS sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AO	2	2	0	0	0
2	GG	4	1	3	0	0
Total général		6	3	3	0	0
%		100%	50%	50%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées de régulière, nous estimons que les procédures ont été conduites pour l'essentiel en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MESRS sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	3	3	0	0	0
2	GG	1	0	1	0	0
Total général		4	3	1	0	0
%		100%	75%	25%		

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées de régulière, nous estimons que les procédures ont été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 26 mai 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres ouvert	85 475 000	3	53 100 000	2	62,12%	66,67%
	GG	1 466 477 074	4	1 466 477 074	4	100,00%	100,00%
	Total général	1 551 952 074	7	1 519 577 074	6	97,91%	85,71%
2017	Appel d'Offres Ouvert	365 119 714	6	276 228 731	3	75,65%	50,00%
	GG	254 234 492	1	254 234 492	1	100,00%	100,00%
	Total général	619 354 206	7	530 463 223	4	85,65%	57,14%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 85,71% en volume et 97,91% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

Par ailleurs, il est à observer que le gré à gré est le mode de passation le plus représenté au titre de la gestion 2016 tant dans la population primaire (57,14% en volume & 94,49% en valeur) que dans l'échantillon (66,66% en volume & 96,51% en valeur).

➤ Gestion 2017

Un marché a été enregistré dans la population primaire communiquée aux auditeurs sans précision de la valeur du marché. Il s'agit du marché de travaux n° n°447/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 10/108/2017 relatif à la Construction de deux (02) châteaux d'eau munis de système de pompage à idigni et Abomey (lot 2).

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 57,14% en volume et 85,65% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Contrairement à la gestion budgétaire 2016, l'appel d'offres est le mode de passation le plus utilisé en volume comme en valeur dans la population mère (85,71% en volume et 58,95% en valeur) et dans l'échantillon d'audit (75% en volume et 52,07% en valeur).

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	85 475 000	3	53 100 000	2	62,12%	66,67%
	Prestations Intellectuelles	191 937 074	1	191 937 074	1	100,00%	100,00%
	Travaux	1 274 540 000	3	1 274 540 000	3	100,00%	100,00%
	Total général	1 551 952 074	7	1 519 577 074	6	97,91%	85,71%
2017	Fournitures	314 823 475	3	278 234 492	2	88,38%	66,67%
	Prestations Intellectuelles	214 190 800	1	214 190 800	1	100,00%	100,00%
	Travaux	90 339 931	3	38 037 931	1	42,11%	33,33%
	Total général	619 354 206	7	530 463 223	4	85,65%	57,14%

Commentaire :

Nous observons dans la distribution ci-dessus trois types de marchés (fournitures, prestations intellectuelles et travaux).

➤ **Gestion 2016**

Les marchés de travaux sont les plus représentés en valeur dans la population primaire (82,12% en valeur) tout comme dans l'échantillon d'audit (82,12% en valeur). En volume, les marchés de fournitures et de travaux sont les plus représentés dans la population primaire (42,86% en volume) alors que l'échantillon d'audit est dominé en volume par les marchés de travaux (50% en volume).

➤ **Gestion 2017**

Les marchés de travaux sont les plus représentés en valeur dans la population primaire (82,12% en valeur) tout comme dans l'échantillon d'audit (82,12% en valeur). En volume, les marchés de fournitures et de travaux sont les plus représentés dans la population primaire (42,86% en volume) alors que l'échantillon d'audit est dominé en volume par les marchés de travaux (50% en volume).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

➤ Gestion 2016

ECHANTILLON DES MARCHES PASSES PAR LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU TITRE DE LA GESTION 2016						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (FCFA HT)	Type de marché
1	Recrutement d'un consultant dans le cadre des études architecturales et techniques du projet de construction et d'équipement de l'Université de Kétou (phase 2)	n°085/MEF/MEFPD/DNC MP/SP du 11/03/2016	TRIUMPHUS	Gré à gré	191 937 074	Prestation intellectuelle
2	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP (lot 1)	n°094/MEF/MESRS/DNC MP/SP du 16/03/2016	TOBI ET FILS	Gré à gré	421 000 000	Travaux
3	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP (lot 2)	n°095/MEF/MESRS/DNC MP/SP du 16/03/2016	CHABOUD SARL	Gré à gré	423 000 000	Travaux
4	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP (lot 3)	n°096/MEF/MESRS/DNC MP/SP du 16/03/2016	SHOLA GOLDEN PEACE SARL	Gré à gré	430 540 000	Travaux
5	Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans la cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016 (lot 3)	n°005/MESRS/CAB/SGM/PRMP/DRFM/DOB/CCMP /SPRMP/AC du 04/04/2016	SOCIETE SPEI AVE MARIAL SARL	AOO	21 600 000	Fournitures
6	Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans la cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016 (lot 2)	n°004/MESRS/CAB/SGM/PRMP/DRFM/DOB/CCMP /SPRMP/AC du 04/04/2016	ETABLISSEMENT JOSITA	AOO	31 500 000	Fournitures
TOTAL					1 519 577 074	

Commentaire :

Tous les six (06) marchés retenus dans l'échantillon ont été communiqués aux auditeurs. Ces marchés audités ont été passés au terme de trois (03) procédures distinctes comme détaillé dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	GG	2	4
2	AOO	1	2
Total général		3	6

➤ **Gestion 2017**

ECHANTILLON DES MARCHES _MESRS 2017						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	Recrutement de consultant pour les études architecturales, techniques de contrôle des travaux de construction et d'équipement de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Lokossa	n°021/MEF/MESRS/DNCM P/SP du 01/02/2017	TRIUMPHUS	AOO	214 190 800	Prestation intellectuelle
2	Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans la cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2017 (lot 1)	n°140/MESRS/CAB/SGM/P RMP/DAF/DOB/CCMP/SP RMP/AC du 25/04/2017	QUADRI-SERVICES	AOO	24 000 000	Fourniture
3	Acquisition de mobiliers au profit des trois (03) blocs pédagogiques de type R+2 des universités d'Abomey-Calavi et de Parakou	n°144/MEF/MESRS/DNCM P/SP du 01/06/2017	SETCHA	Gré à gré	254 234 492	Fourniture
4	Construction de deux (02) blocs administratifs de type R+1 extensible à R+2 au MESRS (lot 1)	n°268/MEF/MESRS/DNC MP/SP du 08/08/2017	ETS SBAM TOTA	AOO	38 037 931	Travaux
TOTAL					530 463 223	

Commentaire :

Au titre de la gestion 2017, tous les marchés retenus dans l'échantillon ont été communiqués aux auditeurs. Les marchés audités ont été passés au terme de quatre (04) procédures distinctes comme détaillé dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	GG	1	1
2	AOO	3	3
Total général		4	4

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)							
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	ok	ok	ok	ok	Tous les actes ont été communiqués par l'AC
2	Conformité	C2	ok	ok	ok	ok	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK				RAS
		C4	Ko				Le chef secrétariat de la PRMP est membre de la CCMP
		C5	ok				RAS
		C6	ko				Non satisfaisant (Confère taux d'exhaustivité des pièces)
		C7	ko				Manque de local pour l'archivage des dossiers de marchés
		C8	ko				Non publication des décisions d'attribution
Légende							
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)						
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)						
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)						
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés						
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)						
C6	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)						
C7	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations f						
C8	Publication des décisions d'attribution						

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	72,50%	89,00%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et des procédures de gré à gré. (Voir en annexe 4 les fiches d'exhaustivités).

Les principales pièces manquantes sont :

Gré à gré

- Lettres d'invitation à soumissionner ;
- Offres des soumissionnaires ;
- Publication du PV d'attribution provisoire ;
- Publication de l'avis d'attribution définitive.

AOO

- ANO de la DNCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- Publication du PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de notification du marché ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Nous recommandons à l'autorité contractante d'améliorer le système d'archivage.

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a élaboré au titre des gestions 2016 & 2017, des PPM (initial et révisé) qui ont été validés et publiés. Cependant, la mission a relevé le défaut d'inscription de certains marchés audités sur le PPM de la gestion 2017. Il s'agit :

- ✓ Marché N° 021/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 01/02/2017 : Recrutement de consultant pour les études architecturales, techniques de contrôle des travaux de construction et d'équipement de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Lokossa ;
- ✓ Marché N° 140/MESRS/CAB/SGM/PRMP/DAF/DOB/CCMP/SPRMP/AC du 25/04/2017 : Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans la cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2017 (lot 1).

La mission recommande à l'Autorité Contractante d'inscrire tous les marchés sur le PPM initial et révisé (le cas échéant).

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

Nous avons ainsi déterminé le délai moyen de passation des marchés passés par le ministère comme suit :

➤ **Au titre de la gestion budgétaire 2016 :**

L'appréciation du délai moyen au titre de 2016 n'a pu être faite que pour 02 marchés sur les 06 audités (du fait d'informations manquantes).

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est de 12,5 jours. Ce délai à notre avis est normal au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale.

➤ **Au titre de la gestion budgétaire 2017 :**

L'appréciation du délai moyen au titre de 2017 a été faite pour les 04 marchés audités.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est de 153 jours. Ce délai à notre avis est anormalement long au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 5**.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A la suite de notre revue, nous n'avons pas de commentaire à faire sur la compétitivité des prix en ce qui concerne les marchés passés par gré à gré.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

GRE A GRE

➤ Gestion 2016

Nous avons audité 04 marchés passés par 02 procédures de gré à gré.

- i. Marché n°085/MEF/MEFPD/DNCMP/SP du 11/03/2016 relatif au Recrutement d'un consultant dans le cadre des études architecturales et techniques du projet de construction et d'équipement de l'Université de Kétou (phase 2) attribué à TRIUMPHUS pour un montant de 191.937.074 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Lettre d'invitation ;
- Dossier de consultation ;
- Offres des soumissionnaires ;
- Actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis et de la sous-commission d'analyse ;
- Notification d'attribution du marché ;
- Publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Autorisation de la DNCMP sur la procédure de gré à gré.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Dépassement du seuil de 10% du montant total des marchés publics passés en 2016 sans autorisation de la DNCMP (article 51 du CMP) ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution du marché.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve des non-conformités et de l'appréciation des pièces manquantes.

- ii. Marché n°094/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 16/03/2016 relatif au Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP (lot 1) attribué à TOBI ET FILS pour un montant de 421.000.000 F CFA TTC
- iii. Marché n°095/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 16/03/2016 relatif au Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP (lot 2) attribué à CHABOUD SARL pour un montant de 423.000.000 F CFA TTC

- iv. Marché n°096/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 16/03/2016 relatif à la Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP (lot 3) attribué à SHOLA GOLDEN PEACE SARL pour un montant de 430.540.000 F CFA TTC

Il s'agit du marché de construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP alloti en 03 lots et passé par une (01) seule procédure de gré à gré avec mise en concurrence.

Pièces manquantes :

- Lettre d'invitation à soumissionner ;
- Actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis et de la sous-commission d'analyse ;
- Preuve de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Autorisation de la DNCMP sur la procédure de gré à gré.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Dépassement du seuil de 10% du montant total des marchés publics passés en 2016 sans autorisation de la DNCMP (article 51 du CMP) ;
- Défaut d'ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution du marché.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus est irrégulière en raison des points faibles relevés ci-dessus.

➤ **Gestion 2017**

Nous avons audité 01 marché passé par 01 procédure de gré à gré.

Marché n°144/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 01/06/2017 relatif à l'acquisition de mobiliers au profit des trois (03) blocs pédagogiques de type R+2 des universités d'Abomey-Calavi et de Parakou attribué à SETCHA pour un montant de 254.234.492 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Notification d'attribution du marché ;
- Publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Autorisation de la DNCMP sur la procédure de gré à gré.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Dépassement du seuil de 10% du montant total des marchés publics passés en 2016 sans autorisation de la DNCMP (article 51 du CMP) ;
- Motif de recours au gré à gré sans mise en concurrence évoqué à savoir l'extrême urgence ne cadre pas avec les cas limitatifs de recours au gré à gré de recours prévus par les dispositions des articles 48 et 49 du CMP ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution du marché.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison des points faibles relevés ci-dessus.

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

➤ Gestion 2016

- Marché n°004/MESRS/CAB/SGM/PRMP/DRFM/DOB/CCMP/SPRMP/AC du 04/04/2016 relatif à la Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans le cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016 (lot 2) attribué à ETABLISSEMENT JOSITA pour un montant de 31.500.000 F CFA TTC
- Marché n°005/MESRS/CAB/SGM/PRMP/DRFM/DOB/CCMP/SPRMP/AC du 04/04/2016 relatif à la Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans le cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016 (lot 3) attribué à SOCIETE SPEI AVE MARIAL SARL pour un montant de 21.600.000 F CFA TTC

Il s'agit du marché relatif à la Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans la cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016 alloti en 03 lots, passé par AOO n° 001/MESRS/CAB/SGM/PRMP/DOB/CCMP/S-PRMP publié le 08/02/2016, attribué le 17/03/2016, signé le 23/03/2016 et approuvé le 04/04/2016.

Notre revue a porté sur les lots 2 et 3.

Pièces manquantes :

- Publication du PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Avis de conformité de la CCMP sur le DAO ;
- Publication de l'avis d'appel d'offres ;
- ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'attribution définitive.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus est régulière sous réserve de la non-conformité.

➤ Gestion 2017

- i. Marché n°021/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 01/02/2017 relatif au Recrutement de consultant pour les études architecturales, techniques de contrôle des travaux de construction et d'équipement de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Lokossa attribué à TRIUMPHUS pour un montant de 214.190.800 F CFA TTC

Il s'agit du marché relatif Recrutement de consultant pour les études architecturales, techniques de contrôle des travaux de construction et d'équipement de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Lokossa, passé par AOO publié le 22/07/2015, attribué le 09/05/2016, signé le 04/08/2016 et approuvé le 01/02/2017.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché aux PPM 2015 et 2016 ;
- ANO de la DNCMP et de la BADEA sur le PV d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve de la non-conformité relevée.

- ii. Marché n°140/MESRS/CAB/SGM/PRMP/DAF/DOB/CCMP/SPRMP/AC du 25/04/2017 relatif à la Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans le cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2017 (lot 1) attribué à QUADRI-SERVICES pour un montant de 28.320.000 F CFA TTC

Il s'agit du marché relatif à la Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans le cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2017 alloti en 02 lots, passé par AOO n° 036/MESRS/CAB/SGM/DGB/CCMP publié le 13/02/2017, attribué le 31/03/2017, signé le 14/04/2017 et approuvé le 25/04/2017.

Notre revue a porté sur le lot 1 attribué à QUADRI-SERVICES pour un montant de 24.000.000 F CFA HT/28.320.000 F CFA TTC.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Avis de conformité de la CCMP sur le DAO ;
- ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve de la non-conformité relevée.

- iii. Marché n°268/MEF/MESRS/DNCMP/SP du 08/08/2017 relatif à la Construction de deux (02) blocs administratifs de type R+1 extensible à R+2 au MESRS (lot 1) attribué à ETS SBAM TOTA pour un montant de 38.037.931 F CFA HT/44.884.759 F CFA TTC

Il s'agit du marché relatif à la Construction de deux (02) blocs administratifs de type R+1 extensible à R+2 au MESRS (lot 1), passé par AOO n° 013/MESRS/CAB/SGM/PRMP/PCEIAP/SPRMP publié le 10/03/2017, attribué le 31/05/2017 et approuvé le 08/08/2017.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Avis de conformité de la CCMP sur le DAO ;
- ANO de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- Information aux soumissionnaires non retenus.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve des points faibles relevés ci-dessus.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n°119/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24/07/2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiqué.

Toutefois, par courrier N° 65/06/SM/FA/BEC/BEN/19 du 1^{er} juillet 2019 adressé à la Direction du budget, nous avons demandé et obtenu à l'issue d'une séance de travail, le journal des engagements des marchés de chacune des autorités contractantes auditées.

Après, examen dudit journal, il a été observé qu'aucune information relative au MESRS n'y figure.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux effectif de non-conformité.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions règlementaires	N/A	-		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions règlementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions règlementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE MISE EN PLACE DES ORGANES		0,80		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,80.

Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics : L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	6	6	6	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	6	6	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
15	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				7,14%		
16	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				72,50%		
17	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				9,85%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 9,85%.

Nous notons une **Performance Elevée**.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	4	4	4	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	4	4	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	4	4	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
15	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_ REVUE DE CONFORMITE (A)				7,14%		
16	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				89,00%		
17	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				8,03%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 17,86%.

Nous notons une **Performance Elevée**.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

8.5. Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés

Par courrier n°119/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24/07/2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiqué.

Toutefois, par courrier N° 65/06/SM/FA/BEC/BEN/19 du 1^{er} juillet 2019 adressé à la Direction du budget, nous avons demandé et obtenu à l'issue d'une séance de travail, le journal des engagements des marchés de chacune des autorités contractantes auditées.

Après, examen dudit journal, il a été observé qu'aucune information relative au MESRS n'y figure.

N'ayant aucune information sur l'exécution financière des marchés étudiés, nous ne pouvons en apprécier la performance.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	BARRA GODJO Mariham Dolorès	PRMP/MESSR
2	DEBALLY Jean Rodrigue	Membre SPRMP/MESRS

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEG SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE DIFFERENTS DEPARTEMENTS
MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016 & 2017**

Nom de l'Autorité Contractante : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Date de tenue de la séance de restitution : 08 novembre 2019

Heure de démarrage : 12 h 00 mn

Heure de fin : 13 h 30 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe en annexe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- Le PPM des années 2015 et 2016 en ce qui concerne le marché de recrutement de consultants dans le cadre des études architecturales techniques et de contrôle des travaux de construction et d'équipement de l'ENSET de Lokossa ;
- L'ANO de la DNCMP pour le marché de gré à gré pour le choix de TRIUMPHUS.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Le Relevé des dépenses et les preuves de règlement au titre des exercices budgétaires 2016 et 2017 (du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque) ou à défaut l'état des dépenses ;
- Les rapports annuels d'activités des différents organes de passation et de contrôle des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- L'ensemble des pièces manquantes au niveau de chaque procédure citées dans le rapport provisoire transmis au MESRS.

Selon les échanges, les pièces manquantes existent et seront communiquées au cabinet au plus tard le mardi 12 novembre 2019 à l'exception des preuves de publication des avis d'attribution définitives.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC (MESRS)

Constat 1 : Forces

Existence des organes de passation au sein de l'Autorité Contractante.

SARL

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Insuffisances de moyens matériels et financiers
- ✓ Défaut d'un bon système d'archivage entraînant des difficultés de recherches de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Indisponibilité des rapports d'activités des différents organes de passation et de contrôle sur le degré d'exécution du plan prévisionnel de passation des marchés (PPM) au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques :

- ✓ Pour la gestion budgétaire 2016 un volume de six (06) marchés pour une valeur totale de un milliard cinq cent dix-neuf million cinq cent soixante-dix-sept mille soixante-quatorze (1.519.577.074) francs CFA,
- ✓ Pour la gestion budgétaire 2017 un volume de quatre (04) marchés pour une valeur totale de cinq cent trente million quatre cent soixante-trois mille deux cent vingt-trois (530.463.223) francs CFA,

L'échantillon se présente de la manière suivante :

Gestion	No	Mode de passation	Echantillon	
			Valeur	Volume
2016	1	Appel d'Offres ouvert	53 100 000	2
	2	GG	1 466 477 074	4
		Total général	1 519 577 074	6
2017	1	Appel d'Offres Ouvert	276 228 731	3
		GG	254 234 492	1
		Total général	530 463 223	4

Au total dix (10) marchés ont été collectés par les auditeurs pour les deux gestions budgétaires et se décomposent par mode de passation¹ et par gestions budgétaire:

Gestions	Mode de passation	Demandes formulées		Marchés Communiqués		%	
		Valeur de marchés	Volume de marchés	Valeur de marchés	Volume de marchés	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres ouvert	53 100 000	2	53 100 000	2	100,00%	100,00%
	GG	1 466 477 074	4	1 466 477 074	4	100,00%	100,00%
	Total général	1 519 577 074	6	1 519 577 074	6	100,00%	100,00%
2017	Appel d'Offres Ouvert	276 228 731	3	276 228 731	3	100,00%	100,00%
	GG	254 234 492	1	254 234 492	1		
	Total général	530 463 223	4	530 463 223	4	100,00%	100,00%

L'Autorité Contractante à satisfait aux demandes formulées. Tous les marchés demandés ont été communiqué. Seul, les pièces complémentaires des marchés qui ont fait l'objet de la revue de conformité reste à communiquer.

Le cabinet a souhaité que ces pièces complémentaires lui soient communiquées si cela est possible au plus tard le mardi 12 novembre 2019. Ce qui est accepté par la Personne Responsable des Marchés Publics et son équipe.

¹ Il est autant possible d'en décomposer par type de marché, en fonction de seuil de passation, de contrôle ou d'approbation ou de mode de financement.

SARL

Sur les dix (10) marchés collectés, l'auditeur a conclu dans son rapport ce qui suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AO	2	0	2	0	0
2	GG	4	0	4	0	0
Total général		6	0	6	0	0
%		100%	0%	100%		

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul

Gestion 2017

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	3	1	0	2	0
2	GG	1	0	1	0	0
Total général		4	1	1	2	0
%		100%	25%	75%		

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

3.3. Sur les plaintes

Au titre des gestions budgétaires étudiées, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

3.4. Sur l'exécution financière et l'obtention des relevés de dépenses

Aucun document relatif aux preuves jusqu'à ce jour. La PRMP au cours de la séance suggère qu'un nouveau rendez-vous soit pris auprès de la DAF.

Enfin, des échanges pertinents entre le cabinet, la PRMP et son équipe ont eu lieu notamment les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités. On peut citer entre autres :

- le non-paiement des primes de désintéressement ;
- l'inexistence de ligne budgétaire pour les publications ;

SARL

- le défaut de local pour les activités des organes de passation et de contrôle des marchés publics et surtout pour l'archivage.

La séance a été levée à 13h 30 mn par la PRMP.

Fait à Cotonou, le 08 novembre 2019

Pour Bec Sarl


Elan Gbosson

Pour l'autorité contractante


Nuriham BOARE
GODJO

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Cotonou, le 08/11 /2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	TAMADAO M. Gildas	Auditeur BEC SARL	21305422 bec-scp@yahoo.fr	
2	BARRA GOSD Namban	PRNP / MESRS	97803300 mbarragodjo@yahoo.com	
3	DEBALLY Jean-Rodrigue	PRNP / Membre S-PRNP	bediamzite@yahoo.fr	
4	BRARY Efékaton	C/SPRT / MESRS	bediamzite@yahoo.fr	
5	Elom GBOSSOU	Auditeur / BEC Sarl	21305422 elom-gbo@becsarl.com	
6	AZONKHADE A. Rachelle	Auditeur / BEC Sarl	21305422 / 97780955 rachelle-azon@becsarl.com	
7				

ANNEXE 3 : DIVERS COURRIERS DE DEMANDE D'INFORMATION



International
Federation
of Accountants



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Île-de-France



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 06 Mai 2019

Au

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique (MESRS)

Att. : Personne Responsable des Marchés
Publics (Point focal de la mission)
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 04/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces et démarrage de la mission**

Madame,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le 10 mai 2019. Vous trouverez en annexe la liste indicative des
documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de
nos salutations distinguées.



PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N° RCCM RI/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: bec@pagipg.org Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin: BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lome
Email: bec@pagipg.org Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N° 030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'Arc, 10180
Saint Lys (TROYES) N° SIRET : 813 116 191 000
12 - N° de TVA Intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Cotonou-Bénin



Contrat: N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 45/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 1) _ **Demande de base de données des Marchés Publics (2016 & 2017) et état des plaintes**

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre département ministériel ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo - 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Compta Bénin - BP104 01001 Cotonou N°020042000101 02

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl

IFAC
International
Federation
of Accountants

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Paris Ile-de-France

ONECCA TOGO
Comptabilité - Audit



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 24 Juillet 2019

Au

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique (MESRS)

Att. : Directeur Administratif et Financier
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019
N/Réf: 119/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Demande de la liste & pièces des
règlements**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous voudrions
vous informer que nous sommes à la phase de l'audit d'exécution physique et financière.

A cet effet, nous vous prions d'instruire vos services compétents afin que la liste des
règlements et les pièces justificatives y afférentes des marchés dont la liste est jointe en
annexe, nous soient communiquées.

Compte tenu du délai contractuel exigé pour la mission, nous vous saurions gré des
dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste des règlements nous soit
transmise de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel
(bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr) dans les meilleurs délais
(de préférence le 05/08/2019).

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

B E C S A R L
Rue Cheminots, c/239 Zongo
02 BP. 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
N° OECCA Bénin : 032 SE

PJ : Copie de la liste des marchés concernés
Ampliation : Direction Générale du Budget du
Ministère de l'Economie et des Finances

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo - 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 22 36 92 58 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 791

BEC Sarr



TERME DES
ESPRITS CONTRACTUEL



Cotonou, le 05 septembre 2010

4

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
(MESRS)

Att : Point local de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 34/G9/SM/FA/SEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017. **Point sur la collecte des pièces**

Madame/Monsieur:

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés échantillonnés (et annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe d'auditeurs au plus tard le Vendredi 13 septembre 2019.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENEZ
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

P3 : Liste des pièces manquantes

RENS: WORK CONDUCTED: WEDNESDAY
CH: - NYSSE: - 443646 - IFB N° 1208482518
Sigra: Immediata: REC: 0235: Sango: 02 88 1013: Camero:
Email: (00_237)443646, Tel:00237(0)2 88 10 13 - 1013:
Copyright: Nemo - 21/02/1998: Camero: 00237(0)2 88 10 13

4. 20002 NORTH N. WOOD LANE 3004 ETHEL CO. N.
PO BOX 8 - 5042 - NEW MOSGA HOLDINGS/STATE LANE -
6010 5000 LANE
Email: info@nashville.com Tel: 615/216 20 20 20
1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

FRANÇOIS 179 rue Jeanne d'Arc, 10140
Saint-Léger (FRANCE). SIREN 505 126 25. DR
R. N° de TVA intracommunautaire: FR
1305 511 246 101

ANNEXE 4 : Tableaux d'exhaustivité

➤ Année 2016

Tableau d'exhaustivité de la procédure de gré à gré

		Auto risati on	Dossier de consultatio n		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisatio n			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Globa			
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6									
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p							
1	Recrutement d'un consultant dans le cadre des études architecturales et techniques du projet de l'UK phase 2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	NA	1	1	NA	0	1	0	0	15	6	40%	58%			
2	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP lot1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	NA	1	1	0	0	1	0	0	16	10	63%				
3	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP lot1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	NA	1	1	0	0	1	0	0	16	10	63%				
4	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 à l'UAC et l'UP lot1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	NA	1	1	0	0	1	0	0	15	10	67%				
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																									

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	%Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
5	Fournitures de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans le cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016 lot3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	87%
6	Fournitures de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans le cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016 lot2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	

Le pourcentage moyen est de : 72,5%

➤ Année 2017

Tableau d'exhaustivité de la procédure de l'appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global																		
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5																								
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p																						
1	Recrutement de consultant pour les études architecturales techniques de contrôle des travaux de construction	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	1	0	15	13	87%	91%																		
2	Fournitures de feuilles et imprimés d'exmen au profit du baccalauréat session 2017 lot1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	1	0	15	14	93%																			
3	Construction de deux blocs administratifs de type R+1 extensible à R+2 au MESRS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	1	0	15	14	93%																			
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																																							

Tableau d'exhaustivité de la procédure de gré à gré

		Auto risati on	Dossier de consultatio n		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisatio n			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
12	Acquisition de mobiliers au profit des trois blocs pédagogiques de type R+2 des universités d'Abomey- Calavi et de parakou	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	NA	1	1	1	0	15	13	87%	87%
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																						

Pourcentage moyen de collecte au titre de 2017 : 89%

Légende de la procédure dérogatoire

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende procédure d'appel d'offre ouvert

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende de la pré-qualification

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Présélection

- a. Avis à manifestation d'intérêt publié
- b. Réponses des soumissionnaires
- c. Rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
- d. PV de présélection et Liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
- e. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation des MI
- f. Preuve d'information aux soumissionnaires non présélectionnés

3. Demande de propositions

- g. lettre d'invitation à soumissionner
- h. Demande de propositions validé

4. Réception des propositions

- i. Propositions des soumissionnaires
- j. Acte de désignation des membres de la commission d'ouverture des propositions
- k. Acte de désignation des membres de la sous-commission d'analyse

5. Ouverture et évaluation des propositions

• Propositions techniques

- l. Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques
- m. Procès-verbal d'évaluation des propositions techniques
- n. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation
- o. Preuve d'information aux soumissionnaires non qualifiés techniquement

• Propositions financières

- p. Procès-verbal d'ouverture des propositions financières
- q. Procès-verbal d'évaluation des propositions financières
- r. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation

6. attribution et négociation

- s. Preuve de notification d'attribution provisoire
- t. PV de négociation (selon le cas)
- u. Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

Légende de la procédure de demande de cotation

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs
(le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Preuve de notification d'attribution provisoire
- k. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- l. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- m. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- n. Preuve de notification du marché au titulaire
- o. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 5 : Tableau de détermination du délai moyen de passation

➤ **Gestion 2016**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Récrutement d'un consultant dans le cadre des études architecturaux et technique du projet de construction et d'équipement de l'université de Kétou	-	-	-	46	46
2	Construction d'un blocs pédagogique de type R+2 à l'UAC et UP lot1	-	-	43	22	65
3	Construction d'un blocs pédagogique de type R+2 à l'université et UP LOT2	-	-	43	22	65
4	Construction d'un blocs pédagogique de type R+2 à l'UAC et UP lot3	-	-	43	22	65
5	Fourniture de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat, session 2016 lot3	31	1	12	12	56
6	Fournitures de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat dans le cadre de l'organisation du baccalauréat, session 2016- lot2	31	1	12	12	56
TOTAL						353
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						26
Volume de marchés concernés (pertinents)						2
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						13

➤ Année 2017

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Récrutement de consultant pour les études architecturales , techniques de contrôle des travaux de construction et équipement de l'école normale supérieure de l'enseignement technique de Iokossa	57	117	205	181	560
2	Fournitures de feuilles et imprimés d'examen au profit du baccalauréat, session 2017 Lot1	30	6	24	11	71
3	Acquisition de mobiliers au profit des trois (03) blocs pédagogique de type R+2 des universités d'Abomey _ Calavi et de parakou	33	23	46	49	151
4	Construction de deux (02) blocs administratifs de type R+1 extensible à R+2 au MESRS Lot1	20	15	177	1	213
TOTAL						995
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						613
Volume de marchés concernés (pertinents)						4
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						153